



On parle de **cyberharcèlement** quand une ou plusieurs personnes utilisent le numérique pour s'attaquer à un individu de manière répétée et délibérée. C'est un délit qu'il faut connaître pour mieux le combattre.

Le cyberharcèlement

Un pote me met souvent mal à l'aise dans ses commentaires en ligne... je me pose des questions sur son comportement.



Tu es peut-être victime de cyberharcèlement. Pour y voir plus clair, consulte l'harcélo-mètre dans la sitographie.

J'ai mis un « j'aime » sur le commentaire, je trouvais ça drôle !



Un simple « j'aime » participe à l'engrenage du cyberharcèlement. Réfléchis toujours à deux fois avant de poster, partager, commenter...



Mon meilleur ami se sent très mal depuis qu'il a reçu tous ces messages en ligne...



Appelle le 3018, des professionnels vont te conseiller. Témoin ou victime, on peut tous agir !



Le cyberharcèlement

La blague de trop ?

Une mauvaise blague en ligne, juste pour rire, ou pour se venger peut vite prendre des proportions démesurées sur le net.



Imagine si la personne concernée et tous ceux qui ont relayé le message étaient en face de toi!

Avant de poster, pense au poids des mots et adopte une attitude responsable. 47 % des auteurs de cyberharcèlement l'ont fait « juste pour rigoler », mais c'est bel et bien un délit, qui impacte durablement les victimes.

T'as vu sa photo ?

Un commentaire est vite posté mais si c'est pour critiquer la tenue vestimentaire, l'attitude ou le physique, cela peut dégénérer et ainsi participer à du cyberharcèlement. C'est le caractère viral, répété et de grande

ampleur qui définit le cyberharcèlement. Alors, de manière générale, évite de poster ou de partager tout message sur le physique ou l'attitude des personnes et ainsi éviter de contribuer à l'engrenage!



Tu t'es fait troller

Dans les jeux en ligne, il y a des gagnants et des perdants mais les blagues répétées sur un joueur peuvent dépasser les limites et vite se transformer en un harcèlement de meute (*flaming* en anglais).



Les trolls (individus ayant des comportements générant des ressentis négatifs), attendent ta réaction. Ne tombe pas dans le piège. Si cela t'arrive, reste calme et ne répond pas. Signale en jeu tout comportement abusif.



Tout puissant derrière son écran

En ligne, on ne connaît pas toujours ses agresseurs, qui se cachent derrière des pseudos et de fausses identités. C'est ce qui rend le cyberharcèlement différent du harcèlement scolaire, l'anonymat augmentant la peur.

Pourtant, la loi prend aussi en compte le monde virtuel : un pseudo ne protège pas de poursuites judiciaires. N'hésite pas à garder des traces et à dénoncer, les masques peuvent tomber!



Traces numériques : garde le contrôle



Quand tu postes des éléments personnels en ligne, que tu partages des informations privées, tu peux vite en perdre le contrôle et les voir circuler rapidement, avec des intentions pas toujours positives. C'est la même chose pour les contenus qui te concernent. Il existe cependant des moyens

de supprimer des contenus indésirables, de les dénoncer ou de les signaler. Retrouve les six règles à suivre en cas de doute sur l'application **Violences, parlons-en !** de l'ENT HDF. Et pour en savoir plus sur les traces numériques, consulte la fiche e-reputation.

Des clichés très personnels

Si on t'a déjà demandé d'échanger des photos intimes (nudes en anglais), sache que tu as le droit de refuser. Si tu tiens à les partager, assure-toi de rendre tes clichés anonymes, en cachant tout signe distinctif.

Car ces clichés personnels pourraient être mis en ligne, pour rire,

se vanter voire même se venger - on appelle cela la *porno divulgation*. Ils peuvent même être utilisés pour mettre en place du chantage, parfois contre de l'argent, c'est de la *sextorsion*.

Si c'est trop tard, sache qu'il est encore temps de réagir en appelant le 3018 !

Et les victimes dans tout ça ?

Connais-tu les conséquences du cyberharcèlement sur les victimes ? Il peut entraîner une perte d'estime de soi, un sentiment d'insécurité, du désespoir, voire des idées suicidaires. Même au niveau scolaire, il peut causer une mise à l'écart au lycée, une

perte de concentration en classe, parfois même la peur de venir en cours.

La victime peut se retrouver exclue socialement, et voir ses relations se rompre.

Dès les premiers signes, témoin ou victime : réagi en utilisant le 3018.

3018, un numéro à retenir

Le 3018 c'est un numéro et un tchat gratuit où tu es anonyme et conseillé par des professionnels (psychologues, juristes et experts du numérique). Le 3018 c'est aussi une application qui te donne accès à un panel d'outils pour te préserver, comme le coffre-fort numérique et l'accompagnement à la suppression.

En cas de doute sur ta situation, pense au quiz « Suis-je harcelé ? » à faire en deux minutes (dans la sitographie). Tu peux aussi contacter le numéro pour signaler une situation dont tu as été témoin. Tous mobilisés contre le cyberharcèlement !

3018

Le savais-tu?



En ligne ou hors ligne, les clichés sur les filles et garçons ont malheureusement encore de beaux jours devant eux. Les injonctions à la féminité et la masculinité sont le terreau de comportements abusifs en ligne ; on appelle cela le cybersexisme.

Sitographie

- ➔ [Tout savoir sur le cyberharcèlement.](https://e-enfance.org)
e-enfance.org
- ➔ [Une courte vidéo pour connaître le cyberharcèlement.](https://canotech.fr)
canotech.fr
- ➔ [Le harcélomètre t'aide à mesurer si tu es victime de cyberharcèlement.](https://genial.ly/fr/)
genial.ly/fr/
- ➔ [Un quiz : « Suis-je harcelé », entre autres ressources utiles.](https://violences-parlonsen.fr)
violences-parlonsen.fr
- ➔ [Tout savoir sur le 3018.](https://enseignants.lumni.fr)
enseignants.lumni.fr
- ➔ [Tout savoir sur le cybersexisme.](https://stop-cybersexisme.com)
stop-cybersexisme.com

Scannez-moi
pour accéder
à la dernière
version de la fiche !

